

PROTECTION SOCIALE · PUBLIC ET PRIVÉ

Protection sociale : perfectionnement, invalidité, prévoyance et coordination des branches

Deux jours pour traiter les situations où plusieurs branches se croisent : arrêts longs, invalidité, inaptitude, prévoyance, transitions vers le chômage ou la retraite, dans le secteur privé comme dans la fonction publique.

Objectifs

1. Articuler indemnités journalières, maintien de salaire et prévoyance lors d'un arrêt long
2. Instruire les situations d'invalidité et d'inaptitude dans les deux secteurs
3. Sécuriser les transitions entre maladie, chômage et retraite
4. Conseiller l'employeur sur ses garanties complémentaires et leurs effets

Programme

- 01 Arrêts longs et maintien de revenu**
 - Secteur privé : indemnités journalières, maintien de salaire, subrogation, relais de la prévoyance
 - Fonction publique : congé de maladie ordinaire, longue maladie, longue durée et droits à traitement
 - Temps partiel thérapeutique dans les deux secteurs
- 02 Invalidité et inaptitude**
 - Secteur privé : pension d'invalidité, catégories et cumul avec une activité
 - Fonction publique : retraite pour invalidité et allocation temporaire d'invalidité
 - Inaptitude et reclassement : obligations comparées de l'employeur
- 03 Accidents du travail et maladies professionnelles**
 - Reconnaissance et contestation dans les deux secteurs
 - Rente et capital : calcul et révision
 - Faute inexcusable et responsabilité de l'employeur public
- 04 Transitions vers le chômage et la retraite**
 - Fin d'arrêt et rupture du contrat : effets sur les droits
 - Validation de trimestres pendant la maladie, l'invalidité et le chômage
 - Passage de l'invalidité à la retraite

En pratique

RÉFÉRENCE

PSPA

DURÉE

2 jours · 14 h

FORMAT

Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU

Perfectionnement

SECTEUR

Public et privé

PUBLIC

DRH, RRH, gestionnaires RH et paie confirmés des secteurs public et privé. Formation de perfectionnement.

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux de la protection sociale, ou suivi préalable de la formation de fondamentaux.

05 Ateliers sur dossiers

- Dossier 1 : salarié en arrêt long puis inapte
- Dossier 2 : agent public en congé de longue maladie puis retraite pour invalidité
- Grille de vérification des droits à chaque étape

Méthodes pédagogiques

- Exposés comparatifs
- Ateliers sur dossiers
- Échanges sur les situations des participants
- Support pédagogique complet remis aux participants

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 15 questions en fin de formation, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.